

## SÉCURITÉ : UNE LOI QUI FAIT RÉAGIR

Ce mardi, les députés commencent l'étude d'un projet de loi sur la sécurité. Une partie du texte inquiète les défenseurs des droits de l'homme.



### FILMER LES POLICIERS

Les relations entre les citoyens et les policiers sont quelquefois difficiles. Des personnes diffusent des images de policiers et donnent leur nom, leur prénom... Ils sont parfois attaqués dans leur vie privée. « Pour protéger ceux qui nous protègent », 2 députés ont préparé un texte de loi. Ils souhaitent interdire la diffusion des images où il est possible de reconnaître les visages des policiers, s'il y a la volonté de leur faire du mal. Les personnes qui ne respecteraient pas ce texte pourraient être punies d'un an de prison et 45 000 € d'amende. Cette proposition fait débat.

### INTERDIRE LES IMAGES

Les journalistes ont peur de ne plus pouvoir faire leur travail, de

ne plus avoir le droit de diffuser des images en direct. Les citoyens risquent de ne plus pouvoir informer des violences policières. Le ministre de l'Intérieur a déclaré : « J'avais fait une promesse, celle de ne plus pouvoir diffuser l'image des policiers et des gendarmes sur les réseaux sociaux (Facebook...). Cette promesse sera respectée puisque la loi prévoit l'interdiction de la diffusion de ces images ».

### VIOLENCES POLICIÈRES

Des enquêtes de journalistes, des vidéos de citoyens, ont permis de montrer des problèmes : les violences d'Alexandre Benalla qui travaillait pour Emmanuel Macron ; des manifestants par terre, frappés par des policiers dans un restaurant Burger King ; des paroles racistes pendant des

contrôles de papiers... Pour le journaliste Paul Quinio, il est important de punir ceux qui ne respectent pas la police, mais la loi le permet déjà. Quand il y a des violences policières, il faut aussi en parler, ne pas chercher à les cacher, pour pouvoir lutter contre. La Défenseure des droits juge cette proposition très inquiétante pour la liberté d'informer. Même l'Organisation des Nations Unies s'est exprimée, alertant la France car le projet de loi ne respecte pas les droits de l'homme.

## RÊVE D'UN NOËL SANS AMAZON



« Cher père Noël, cette année, nous nous engageons à passer Noël sans Amazon ». Avec une pétition, des élus, des associations, des artistes...

appellent à ne pas commander sur Amazon, site d'achats sur internet. Ils expliquent que les « premiers de corvée » (soignants, caissières, femmes de ménage...) risquent leur vie chaque jour, des dizaines de milliers de salariés ont perdu ou vont perdre leur emploi et un million de personnes en plus vont vivre dans la pauvreté... Mais pour Amazon, les ventes ont explosé. En 2020, la richesse de Jeff Bezos, son patron américain, dépasse les 200 milliards de dollars. Pourtant les salariés ont des conditions de travail difficiles, sont mal payés, beaucoup ont été malades du COVID... La pétition demande au gouvernement de faire payer des taxes à Amazon et de ne pas aider l'entreprise

à se développer en France. Ils invitent les citoyens à acheter près de chez eux, pour aider les petits commerçants à vivre, pour moins polluer... et préparer un après COVID plus respectueux de l'homme et de la planète.



### Les efforts sont utiles

« Il est trop tôt pour crier victoire » mais la situation s'améliore. Le ministre de la

Santé a déclaré lundi que le nombre de personnes touchées par le COVID commence à baisser. Il a expliqué aux Français que leurs efforts commencent à donner des résultats positifs mais qu'il ne faut surtout pas s'arrêter car « Les hôpitaux sont toujours pleins ». 33 500 personnes sont en ce moment hospitalisées à cause du COVID.



### Chirurgien danseur

La danse et la musique ne soignent pas le COVID, mais elles donnent le sourire.

Pour Arup Senapati, médecin-chirurgien en Inde, c'est important ! Depuis des mois, il se bat contre la maladie. Alors, quand il arrive à sauver une personne, il le fête. Pour ses malades, il réalise une petite danse. Un jour, un de ses collègues l'a filmé et a diffusé la vidéo sur internet. Elle a été vue plus de 6 millions de fois ! Même avec son masque, ses gants, sa tenue... il est un excellent danseur ! Arup Senapati ne pensait pas devenir aussi célèbre. Il voulait juste « rendre ses malades heureux ».

# QUELQUES ANNONCES POUR LE HANDICAP

**Ce lundi 16 novembre, suite au Comité Interministériel du Handicap, des annonces ont été faites par le gouvernement pour améliorer la vie des personnes en situation de handicap.**

## CONTINUER LES PROJETS

Après avoir été reporté à cause du COVID, le Comité Interministériel du Handicap (CIH) a pu être organisé ce lundi 16 novembre. Une vingtaine de ministres y ont participé en visioconférence comme, par exemple, le Premier ministre Jean Castex, la secrétaire d'État chargée du handicap Sophie Cluzel, le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer et la ministre du Travail Élisabeth Borne. Des représentants d'associations de personnes handicapées ont aussi participé à cette réunion. Ensuite, Jean Castex et Sophie Cluzel ont annoncé quelques nouveautés. Leurs discours étaient traduits en LSF, en direct. Ils ont rappelé que le handicap reste une priorité du gouvernement et que, malgré la crise, les projets doivent continuer d'être développés. L'une des nouveautés annoncées est que, maintenant, le CIH aura lieu tous les 6 mois (avant, c'était tous les ans).

[Vidéo](#)



## PCH POUR LES PARENTS

Importante nouveauté : la prestation de compensation du handicap (PCH) va évoluer. Elle pourra être donnée aux parents en situation de handicap jusqu'aux 7 ans de leur enfant. Ils auront droit à des aides humaines pour s'occuper de leurs enfants. Du matériel pourrait aussi être remboursé (par exemple, pour un parent en fauteuil roulant, une table à hauteur réglable pour changer les couches du bébé).

## AIDE POUR LES ENTREPRISES

Depuis septembre, une aide financière est proposée aux entreprises qui font travailler des personnes en situation de handicap. 4 000 € peuvent leur être donnés si elles

recrutent des travailleurs handicapés en CDI ou en CDD de plus de 3 mois ou 8 000 € pour un contrat d'apprentissage. Cette aide devait s'arrêter fin février 2021 mais elle va continuer jusqu'au 30 juin 2021.

## DISCOURS ACCESSIBLES

Le gouvernement a annoncé 10 millions d'euros pour sous-titrer et interpréter en LSF l'ensemble des discours des ministres.

## AUTRES SUJETS

Le gouvernement a rappelé des évolutions déjà prévues pour la PCH. Les personnes qui y ont droit avant leurs 60 ans pourront continuer à la recevoir jusqu'à leurs 75 ans. La PCH sera donnée à vie pour les personnes dont le handicap ne change pas. Autre annonce : à partir de la rentrée 2021, les nouveaux enseignants seront formés aux besoins des enfants handicapés. Concernant les prochaines élections en 2021 (régionales et départementales) et en 2022 (présidentielle et législatives), l'accessibilité sera renforcée.

## RECONFINEMENT ET HANDI-

**Le 6 novembre, Sophie Cluzel a fait [quelques annonces \(avec interprétation en LSF\)](#) au sujet du reconfinement des personnes en situation de handicap. En voici quelques-unes :**

### PRESTATIONS AUTOMATIQUES ET MDPH OUVERTES

Pendant ce reconfinement, les personnes continueront à recevoir leurs droits et prestations sans rien avoir à faire (sauf si la Commission des droits et de l'autonomie a décidé qu'il y avait des changements). Les MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées) restent ouvertes (souvent, il faut prendre rendez-vous).

### TÉLÉTRAVAIL

Si c'est possible, il faut télétravailler. En cas de besoin de matériel adapté, les entreprises peuvent être [aidées financièrement par l'Agefiph](#).

### ACCÈS AUX SOINS ET MASQUES

Sophie Cluzel a rappelé qu'il ne devait pas y avoir de discriminations dans les hôpitaux. Les personnes handicapées doivent pouvoir se faire soigner comme les autres. Les hôpitaux et les services d'urgence ont reçu des documents pour être sensibilisés à l'accueil des patients avec un handicap. Pour les masques transparents, l'Éducation nationale en a commandé 400 000 pour les professionnels qui ont des classes de sourds (beaucoup n'en ont pas encore).

Pour toutes questions, un [numéro d'appel est accessible en LSF](#).



## VIDÉO

### HISTOIRE DU MUSÉE DES SOURDS

**Le Musée d'Histoire et de Culture des Sourds propose une vidéo pour connaître ses origines.** Sur cette vidéo, on peut voir un ancien discours d'Armand Pelletier, l'un des fondateurs du musée.

[Vidéo en LSF \(sans sous-titres\)](#)



## LIVRE

### CONTE EN LSF

**L'Association La Maison a lancé un financement participatif pour créer un livre bilingue LSF-français sur l'histoire du « *Petit Chaperon rouge* ».** Réalisé par une monitrice-éducatrice sourde, une psychologue et un dessinateur, ce conte a pour principal objectif de favoriser les échanges entre des parents et leur enfant sourd.

[Explications en LSF et sous-titrées](#)